

Vous avez la possibilité d'alterner des cours dans 2 dojos différents.

ACTIVITÉS	TARIFS ANNUELS	DOJOS CONCERNÉS
JUDO 1 enfant (Eveils Judo, 4/5 ans) → Né entre 2019 (4 ans révolus) et 2018	225 € incluant 10 mois de pratique (1 cours hebdo), soit 22,5€/mois	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute
JUDO 1 enfant (Pré-poussins à Benjamins, 6/11 ans) → Né entre 2017 et 2012	260 € incluant 10 mois de pratique (2 cours hebdo), soit 26€/mois	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute
JUDO / JUJITSU 1 licencié (Minimes à Adultes, 12 ans et +) → Né avant 2012	280 € incluant 10 mois de pratique (2 cours hebdo + accès sauna et musculation), soit 28€/mois	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute
TAISO 1 licencié → A partir de 16 ans	180 € incluant 10 mois de pratique (1 cours hebdo + accès sauna et musculation), soit 18€/mois	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute
JUDO / JUJITSU / TAISO A partir de 2 licenciés de la même famille → Parents/enfants	306 € + 50€ x.... (Nb de licenciés)	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute

Licenciés Non-Imposables*+ Cercottes

ACTIVITÉS	TARIFS	DOJOS CONCERNÉS
JUDO / JUJITSU / TAISO 1 licencié	155 €	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute, Cercottes
JUDO / JUJITSU / TAISO 2 licenciés	265 €	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute, Cercottes
JUDO / JUJITSU / TAISO 3 licenciés	365 €	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute, Cercottes
A partir de 4 licenciés : 50 € par licencié supplémentaire		

*Pour les licenciés Non-Imposables un avis de non-imposition sera nécessaire.

Tarif spécial

STRUCTURES : Pôle France, Pôle Espoir, STAPS	191 €	Jean-Claude Rousseau, Palais des Sports, Harismendy, Argonaute
--	--------------	--

PASS SPORT
revient pour la
saison 2023-2024

Bénéficiez d'une déduction de 50 euros dans un club sportif éligible !

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

Les codes Pass'sport 2023 seront transmis par mail aux bénéficiaires à la fin aout 2023 et ils seront disponible sur le portail : pass.sports.gouv.fr.

Pour tout renseignement, contactez-nous

au **02 38 43 92 17 / 06 35 10 86 98** ou sur uso-judo@sfr.fr

Paiement sur place : chèque (en 3x), espèces, Pass'Sport, Pass Loisirs, chèque vacances

En ligne : CB (en 3x)